



Co-prix Nobel de la paix

Communiqué de presse

EMBARGO, 16 JUIN A 7 HEURES

Trop d'institutions financières soutiennent encore les investissements dans la production d'armes à sous-munitions

Genève, le 15 juin 2016. L'organisation non gouvernementale PAX présente le 16 juin la 7^{ème} édition de son rapport sur les investissements dans la production des armes à sous-munitions, *Worldwide Investments in Cluster Munitions: A Shared Responsibility*. Selon ce rapport, 158 institutions financières dans le monde financent la production de ces armes interdites. Alors que Handicap International a alerté à l'automne dernier sur l'augmentation de l'utilisation d'armes à sous-munitions en 2015, l'association s'alarme du fait que les investissements dans la production de ces armes barbares, qui ont atteint 28 milliards de dollars entre 2012 et 2016, ne faiblissent pas.

Dans son rapport [Worldwide Investments in Cluster Munitions: A Shared Responsibility](#), l'ONG néerlandaise PAX dévoile que 158 institutions financières, soit 7 de plus qu'en 2014, ont fourni des prêts et des services financiers à 7 producteurs de bombes à sous-munitions. La majorité de ces institutions sont basées aux Etats-Unis (74), en Chine (29) et en Corée du Sud (26). Les investissements dans la production de ces armes ont atteint 28 milliards de dollars pour la période 2012-2016 couverte par le rapport.

Vingt de ces institutions financières viennent d'Etats Parties au Traité d'Oslo interdisant les sous-munitions dont la Suisse. Or, le fait de financer la production de ces armes constitue une violation grave de l'esprit du traité dans la mesure où le financement peut être assimilé au fait d'encourager, d'aider ou d'inciter autrui à s'engager dans la production de sous-munitions, ce qui est interdit par le traité. Dix pays, dont la Suisse, ont même clairement interdit les investissements pour la production d'armes à sous-munitions dans leurs législations nationales.

«Les producteurs de bombes à sous-munitions accèdent trop facilement au prêt et aux services financiers. Et le nombre d'institutions financières impliquées et les montants investis restent toujours importants, déclare Petra Schroeter, directrice de Handicap International Suisse. La Suisse a interdit ces investissements en 2012 en légiférant en la matière. Cependant, le présent rapport liste encore un prestigieux organisme financier helvétique qui continue à investir dans les armes à sous-munitions. L'année 2015 a été marquée par une recrudescence importante de l'utilisation de sous-munitions. Face à ces signes inquiétants, nous ne devons pas baisser la garde et rappeler que le Traité d'Oslo doit être respecté.»

En 2015, des armes à sous-munitions ont été utilisées dans cinq pays, en Libye, au Soudan, en Syrie, en Ukraine et au Yémen, infligeant un coût inacceptable aux civils, selon le rapport 2015 de [l'Observatoire des armes à sous-munitions](#). L'utilisation de ces armes est en nette augmentation par rapport à 2014.

Contact médias

Nadia Ben Said, Chargée des relations médias

Tél.: 022 710 93 36 - du lundi au jeudi

Mob.: 078 729 43 30

nbensaid@handicap-international.ch

www.handicap-international.ch

Rejoignez-nous sur facebook

www.facebook.com/handicapinternationalsuisse

A propos du rapport PAX

La 7^e édition du rapport de PAX sur les investissements dans la production des armes à sous-munitions passe au crible les institutions financières, banques et fonds de pensions pour identifier et dénoncer les investissements mondiaux dans la production de cette arme interdite par un traité international et qui continue de tuer et blesser de nombreux civils.
<http://www.stopexplosiveinvestments.org/report>

Le Traité d'Oslo

Le Traité d'Oslo qui interdit la production, l'utilisation, le stockage et le commerce des bombes à sous-munitions est rentré en vigueur en 2010 et compte 100 Etats parties et 19 Etats signataires. Cette Convention stipule que «*chaque État partie s'engage à ne pas aider, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans toute activité interdite à un État partie en vertu de la présente Convention*». Investir dans une entreprise qui fabrique ou commercialise des BASM revient donc à encourager, aider ou inciter autrui à s'engager dans une activité interdite par la Convention.

Les bombes à sous-munitions

Les bombes à sous-munitions sont des armes composées d'un conteneur regroupant jusqu'à plusieurs centaines de mini-bombes appelées sous-munitions. Conçues pour être dispersées sur de larges surfaces, elles atteignent inévitablement des zones civiles. Jusqu'à 30% (voire 40%) d'entre elles n'explorent pas à l'impact. Comme les mines antipersonnel, elles peuvent être déclenchées au moindre contact, tuant et mutilant pendant et après les conflits. En n'opérant aucune distinction entre personnes et biens civils et cibles militaires, les bombes à sous-munitions violent les règles du droit international humanitaire.

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

Ouvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation.

Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi.

A Genève, **Broken Chair** symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de Handicap International et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.